

## MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue à l'Hôtel de Ville de Venise-en-Québec, lundi 5 octobre 2015 à 20h00 conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec.

A cette assemblée sont présents les conseillers :

Mesdames Micheline Aubry et Line Émard, Messieurs Gérard Bouthot, Alain Paquin, André Surprenant et Michel Vanier formant conseil au complet sous la présidence du Maire Monsieur Jacques Landry.

La Secrétaire-trésorière Madame Diane Bégin assiste également à cette assemblée

### **10224-10-15-Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par : M. Jacques Landry  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 septembre 2015 et de laisser l'item « Affaires Nouvelles » ouvert. Ajout du point 2.6 Installation lumineuse Domaine Champlain et 7.1 Limite de vitesse

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **10225-10-15-Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2015 et des assemblées extraordinaires du 17 et 28 septembre**

Proposé par : M. Jacques Landry  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre et des assemblées extraordinaires du 17 et 28 septembre 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **10226-10-15-Renouvellement contrat Monty Sylvestre**

Proposé par : M. Alain Paquin  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques Inc., au besoin pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016 selon les termes de l'offre de service du 3 septembre 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **10227-10-15- Financement permanent – frais émission**

Proposé par : M. Alain Paquin  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

Que les frais d'émission pour le financement concernant le règlement numéro 361-2010 représentant environ 7 000\$ soient pris à même le fond général.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10228-10-15 – Emprunt permanent - échéance**

Proposé par : M. Alain Paquin  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

QUE, pour réaliser l'emprunt au montant total de 2 572 000 \$ effectué en vertu des règlements numéros 408-2014, 307-2007, 361-2010 et 379-2012, la Municipalité de Venise-en-Québec émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

**cinq (5) ans** (à compter du 2 novembre 2015); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2021 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 408-2014, 307-2007, 361-2010 et 379-2012, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10229-10-15 – Résolution concordance – Emprunt permanent**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Venise-en-Québec souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 2 572 000 \$:

Règlements d'emprunt #	Pour un montant de \$
408-2014	680 000 \$
408-2014	1 401 808 \$
307-2007	39 235 \$
361-2010	350 000 \$
379-2012	100 957 \$

ATTENDU QUE, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises.

Proposé par : M. Alain Paquin  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU

QUE les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 2 572 000 \$;

QUE les obligations, soit une obligation par échéance, soient datées du 2 novembre 2015;

QUE ces obligations soient immatriculées au nom de Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et soient déposées auprès de CDS ;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la secrétaire-trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destinée aux entreprises »;

QUE pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, CDS soit autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante :

C.D. DU HAUT-RICHELIEU  
SIÈGE SOCIAL  
25, rue Saint-Jacques  
Saint-Jean-sur-Richelieu, QC  
J3B 2J6

QUE les intérêts soient payables semi-annuellement, le 2 mai et le 2 novembre de chaque année;

QUE les obligations ne soient pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7);

QUE les obligations soient signées par le maire et la secrétaire-trésorière. La Municipalité de Venise-en-Québec, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10230-10 -15 – Rapport inspecteur**

Proposé par : M. Michel Vanier  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil prend acte du rapport de l'Inspecteur des bâtiments pour les permis émis pour la période du 1<sup>er</sup> août 2015 au 30 septembre 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10231-10-15 – Autorisation paiement Construction Sonik Inc.**

Proposé par : M. Michel Vanier  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise le paiement au montant de 34 475,26\$ à la firme Construction Sonik Inc. pour la construction de 4 maisonnettes et du bâtiment sanitaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10232-10-15 – Autorisation paiement BBD Évaluateurs agréés**

Proposé par : M. Michel Vanier  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise le paiement au montant de 53 274,56\$ à la firme BBD Évaluateurs Agréés pour le dossier d'expropriation du 243 Avenue Venise Ouest. Ce montant sera pris à même le surplus et remboursable par le règlement 361-2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10233-10-15 – Autorisation paiement Construction ADN Inc.**

Proposé par : M. Michel Vanier  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

Que ce conseil autorise le paiement au montant de 24 995\$ à la firme Construction ADN Inc. pour la construction de 4 maisonnettes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10234-10-15 – Constat infraction**

CONSIDÉRANT un avis transmis au propriétaire du 485 Avenue Venise Ouest relativement au stationnement d'un motorisé contrevenant ainsi au règlement de zonage;

CONSIDÉRANT que le propriétaire n'a pas donné suite à cet avis;

Proposé par : M. Michel Vanier  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise l'inspecteur à transmettre un constat d'infraction au propriétaire du 485 Avenue Venise Ouest portant le numéro de lot 5105807. Que la firme Monty Sylvestre, Avocats soit mandatée afin de représenter la municipalité dans ce dossier advenant contestation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10235-10-15 – Installation luminaire Domaine Champlain**

Considérant une demande d'un citoyen pour l'installation de lampadaires au Domaine Champlain tel que ceux installés sur l'ensemble de la Municipalité

Proposé par : Mme Micheline Aubry  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Que cette demande soit refusée

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10236-10-15 – Rapport d'activités AN 5**

Proposé par : M. Gérard Bouthot  
Appuyé par : M. Alain Paquin  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil approuve le plan de mise en œuvre pour l'année 5 soit du 22 juillet 2014 au 21 juillet 2015 dans le cadre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10237-10-15 – Motion de félicitations pompiers – St-Alex-en-Feux**

Proposé par : M. Gérard Bouthot  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

Qu'une motion de félicitations soit adressée aux pompiers de Venise-en-Québec qui ont participé aux compétitions de St-Alex en feux le samedi 5 septembre dernier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

**10238-10-15 – Motion de félicitations pompier – cours**

Proposé par : M. Gérard Bouthot  
Appuyé par : M. Alain Paquin  
ET RÉSOLU

Qu'une motion de félicitations soit adressée à M. Alejandro Montesinos pour la réussite du cours Pompier 1.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10239-10-15 – Fin nomination pompier volontaire**

Proposé par : M. Gérard Bouthot  
Appuyé par : M. Alain Paquin  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil mette fin à la nomination de M. Kevin Racette en tant que pompier volontaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10240-10-15 – Motion de remerciements Sûreté du Québec – motos**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Venise-en-Québec est heureuse et souhaite la bienvenue aux motocyclistes qui respectent ses citoyens;

CONSIDÉRANT que certaines motos possèdent des systèmes d'échappement non conformes et que plusieurs plaintes des résidents sont logées à la Municipalité à cet effet;

Proposé par : M. Gérard Bouthot  
Appuyé par : M. Alain Paquin  
ET RÉSOLU

Qu'une motion de remerciements soit adressée à la Sûreté du Québec pour la surveillance exercée le 19 septembre dernier relativement aux bruits générés par les motocyclistes. Sur une vérification de 40 motos, 20 étaient en infraction. Un merci tout spécial aux motocyclistes conformes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10241-10-15-15 – P.I.I.A – 77, avenue Venise Est – 461, avenue Venise Ouest – 205, 47<sup>e</sup> Rue Ouest – 217, 47<sup>e</sup> Rue Ouest**

CONSIDÉRANT une demande des propriétaires du :  
77, avenue Venise Est – installation d'une clôture en fer forgé blanche et treillis pvc blanc ;  
461, avenue Venise Ouest – construction d'une remise  
205, 47<sup>e</sup> rue Ouest – Remplacement du revêtement extérieur ;  
217, 47<sup>e</sup> rue Ouest – Déplacement de la résidence, nouvelle fondation, toiture et revêtement ;

CONSIDÉRANT que ces demandes sont soumises à un P.I.I.A ;

CONSIDÉRANT que ces projets respectent la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT une recommandation favorable du Comité Consultatif d'Urbanisme;

Proposé par : Mme Micheline Aubry  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

Que les projets soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10242-10-15 – Autorisation paiement BPR infrastructures Inc. – Projet Égout aqueduc Phase 2 Pointe-Jameson**

Proposé par : Mme Micheline Aubry  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

D'autoriser le paiement au montant de 22 650.08\$ à la firme BPR Infrastructure Inc. pour les travaux de surveillance du projet et contrôle des matériaux et suivi du dossier dans le projet du prolongement des réseaux d'égout aqueduc de la Pointe-Jameson Phase 2.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10243-10-15 – Autorisation paiement Tetra Tech Inc. – usine d'épuration**

Proposé par : Mme Micheline Aubry  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise le paiement au montant de 13 164.64\$ à la firme Tetra Tech Inc. pour les activités reliées à la préparation et au suivi de l'étude de mise à niveau de la station d'épuration des eaux usées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10244-10-15 – Prévisions budgétaires Régie I.A.E.P.H.V.**

Proposé par : Mme Micheline Aubry  
Appuyé par : M. Alain Paquin  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil approuve le budget 2016 de la Régie I.A.E.P.H.V. pour un montant de 287 838\$ et un débit réservé de 300 000 mètres cubes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10245-10-15 – Aménagement paysager – marché public**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

Qu'un contrat au montant de 13 000\$ plus taxes soit accordé à la firme Serres et Pépinière Champlain pour l'aménagement du marché public tel que leur soumission du 28 septembre 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10246-10-15 – Tourbe – Marché public**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. Michel Vanier  
ET RÉSOLU

D'autoriser l'installation de tourbe sur le terrain du marché public. Qu'un budget au montant de 5 000\$ soit alloué à cette fin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10247-10-15 – Limite de vitesse**

Proposé par : M, André Surprenant  
 Appuyé par : Mme Line Émard  
 ET RÉSOLU

Qu'une demande soit adressée au MTQ afin que la limite de vitesse de 50 km/h soit déportée jusqu'aux limites de la Municipalité sur la route 202 (58<sup>e</sup> Rue Ouest).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10248-10-15 – Compte du mois**

Proposé par : M. Jacques Landry  
 Appuyé par : Mme Line Émard  
 ET RÉSOLU

D'approuver la liste des comptes ainsi que les salaires totalisant 242 703,69\$ le tout tel que ci-après listé.

#	CHÈQUE	FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT
L1500065		GROUPE ULTIMA INC	ASSURANCE GÉNÉRALE	27,00 \$
L1500066		HYDRO QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	4 812,05 \$
L1500067		LE RÉSEAU MOBILITÉ PLUS	TÉLÉCOMMUNICATION	143,66 \$
L1500068		M.R.C. DU HAUT RICHELIEU	QUOTE-PART / FORMATION	16 668,64 \$
L1500069		PITNEY BOWES	CONTRAT DE SERVICE	675,51 \$
L1500070		SERVICE DE CARTES DESJARDINS	QUOI DE NEUF / SERVICE D'INCENDIE	338,57 \$
L1500071		TÉLÉBEC LTÉE	TÉLÉPHONE	110,74 \$
L1500072		TÉLUS	CELLULAIRES	167,06 \$
L1500073		XITTEL INC.	INTERNET	299,11 \$
C1500550		FINANCIERE BANQUE NATIONALE INC.	FINANCEMENT INTÉRÊT	7 056,00 \$
C1500551		B.FRÉGEAU & FILS INC.	DÉMOLITION ÉGLISE	72 965,43 \$
C1500552		BOUCHER CARLO	REMB MATÉRIEL TERRAIN DE BALLE	41,39 \$
C1500553		CLOUTIER PAUL	REMB MATÉRIEL VOIRIE	125,67 \$
C1500554		LA CAPITAL ASS ET DESTION DU PATRIMOINE	COTISATION ASSURANCE COLLECTIVE	1 568,80 \$
C1500555		NETNATION COMMUNICATION INC.	SITE INTERNET	35,65 \$
C1500556		LA SECTION LOCALE 956 D'UNIFOR	COTISATION SYNDICALE	435,49 \$
C1500557		LAGUE STÉPHANIE	REMBOURSEMENT CAMP DE JOUR	51,00
C1500558		DÉBOURSÉ OCTOBRE		0,00
C1500559		PUBLICATION ANCHOR-HARPER INC.	BOTTIN 2016 CHAMBRE DU COMMERCE	165,00
C1500560		ACKLANDS GRAINGER INC.	MATÉRIEL SERVICE D'INCENDIE	709,56
C1500561		ADMQ	FORMATION	231,10
C1500562		ARÉO-FEU LTÉE	MATÉRIEL SERVICE D'INCENDIE	734,45
C1500563		AGENCE DE PUBLICITÉ MOBILE 2007	ENSEIGNES/LETTRE	484,91
C1500564		AUBRY, MICHELINE	CCU 28-09-2015	45,00
C1500565		ARTICLES PROMOTIONNEL DANIEL DUPUIS	CHANDAILS SERVICE D'INCENDIE	774,93
C1500566		AGENCE MAXI SÉCURITÉ ET PROTECTION	SÉCURITÉ	2 020,11
C1500567		BAERTSCHI, RENÉ	CCU 28-09-2015	35,00
C1500568		BÉTON J.N.B. INC.	PRESBYTÈRE	305,83
C1500569		BOUTHOT, GÉRARD	CCU ET REMB CONGRÈS	740,08
C1500570		BYE BYE PAPERASSE	DESTRUCTION DE PAPETERIE	787,58
C1500571		BOUCHARD CAROLINE	REMBOURSEMENT ACTIVITÉ SPORTIVE	100,00
C1500572		COMMUNICATION RADIOTECH INC.	PIÈCES SERVICE D'INCENDIE	42,49
C1500573		CFER DU HAUT-RICHELIEU	CROQUES LIVRES	239,84
C1500574		DAN LA BIBITTE EXTERMINATEUR	CAMP DE JOUR	149,47
C1500575		ENTRETIEN PRÉVENTIF RONDEAU	INSPECTIONS VÉHICULES DE VOIRIE	390,92
C1500576		ÉDITIONS PETITE MINE	ACCESSOIRES SERVICE D'INCENDIE	87,34
C1500577		ENTREPRISES KEURENTJES INC.	BALANCE SÉCURITÉ CIVILE	11,50
C1500578		FLEURY, ROBERT	CCU SEPTEMBRE	35,00
C1500579		FOURNIER VÉRONIQUE	REMBOURSEMENT ACTIVITÉ CAMP DE JOUR	30,00
C1500580		GARAGE LÉO LORD	GÉNÉRATRICE SÉCURITÉ CIVILE	112,67
C1500581		GERVAIS, MARIELLE	CCU SEPTEMBRE	35,00
C1500582		GROUPE FLAG INC.	ACTIVITÉ CAMP DE JOUR	454,44
C1500583		IMPRIMERIE SUR-DEL	COMPTEUR D'EAU	539,53
C1500584		J. GAGNÉ EXCAVATION	MARCHÉ PUBLIC	5 191,12
C1500585		JOHANNE BOUTHILLIER ENTRETIEN	ENTRETIEN HÔTEL DE VILLE ET GARAGE	90,00
C1500586		MÉDIAS TRANSCONTINENTAL SENC	AVIS PUBLIC	418,52
C1500587		KERNEN CLAIRE-LISE	CCU SEPTEMBRE	35,00

C1500588	L'HOMME ET FILS	MARCHÉ PUBLIC/ VOIRIE/ PRESBYTÈRE	6 165,91
C1500589	LYMBURNER YVES	CCU SEPTEMBRE	35,00
C1500590	LA COOP EXCEL	SEMENCE PRESBYTÈRE	102,26
C1500591	MARCHÉ VENISE	ÉPICERIE	77,41
C1500592	MARTECH INC.	SIGNALISATION	192,81
C1500593	MOTEUR ÉLECTRIQUES GUERTIN INC.	PP5	319,86
C1500594	MUNICIPALITÉ ST-GEORGES-DE- CLARENVEILLE	ENTRAIDE	630,75
C1500595	MONTY SYLVESTRE,	HONORAIRES PROFESSIONNELS	4 204,63
C1500596	PAPETERIE COWANSVILLE	FOURNITURES DE BUREAU	500,28
C1500597	PLOMBERIE PIER-EAU INC.	HÔTEL DE VILLE	126,35
C1500598	LES PUBLICATION MUNICIPALES	FOURNITURES DE BUREAU	339,18
C1500599	PROMOTIONS FALABELLA	CHANDAILS VOIRIE	727,45
C1500600	PG SOLUTIONS	SERVICE D'INCENDIE	178,21
C1500601	RONA INC	MARCHÉ PUBLIC	10 410,65
C1500602	SENCOM INFORMATIQUE INC.	CONTRAT DE SERVICE	74,73
C1500603	SUPER SOIR	CARBURANT VOIRIE ET SERVICE D'INCENDIE	816,09
C1500604	SUPREMEX INC.	FOURNITURES DE BUREAU	548,15
C1500605	TECHNO-CONTRÔLE 2000 INC.	SERVICE D'INCENDIE	177,72
C1500606	VILLE DE BEDFORD	PRÉVENTIONNISTE	422,95
C1500607	Y.B. INFORMATIQUE	SERVICE D'INCENDIE	86,22
C1500608	BORDO, LANA	ENTRETIEN MÉNAGER	1 457,00
C1500609	DÉPARTEMENT CENTRAL D'ENQUÊTES DU QUÉBEC	DOSSIER VENTE POUR TAXES	114,98
C1500610	D'AMOUR STÉPHANE	REMBOURSEMENT ACTIVITÉ	100,00
C1500611	SPÉCIALITÉS D'AQUEDUC CORIX	COMPTEUR D'EAU	17 950,24
		<b>SOUS-TOTAL</b>	166 276,99
		<b>SALAIRES 30 AOÛTAU 26 SEPTEMBRE 2015</b>	
		<b>EMPLOYÉS</b>	73349,04
		<b>CONSEILLERS</b>	3077,66
		<b>TOTAL</b>	242 703,69

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10249-10-15 – Levée de l'assemblée**

Proposé par : M. André Surprenant  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

Que l'assemblée régulière du 5 octobre 2015 soit levée à 21h25

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Jacques Landry  
MAIRE

\_\_\_\_\_  
Diane Bégin  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

**CERTIFICATS CRÉDITS DISPONIBLES**

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

\_\_\_\_\_  
Diane Bégin  
Secrétaire-trésorière

Je, Jacques Landry, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal